

# LES MARTYRS DE LA FOI

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

1521

OU

MARTYROLOGE

DES PONTIFES, PRÊTRES, RELIGIEUX, RELIGIEUSES,  
LAÏCS DE L'UN ET L'AUTRE SEXE,  
QUI PÉRIRENT ALORS POUR LA FOI;

PAR M. L'ABBÉ AIMÉ GUILLOU,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DEPUIS 1780,  
PRÉDICATEUR JUSQU'À LA FIN DE 1790, etc.

---

*Martyres non facit pœna, sed causa.*  
(S. Aug., Serm. II, in Ps. 34, n° 13.)

---

QUATRIÈME VOLUME.



PARIS,

CHEZ GERMAIN MATHIOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU CIMETIÈRE-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N° 4.

MDCCCXXI.

**PAZERY DE THORAME JCLES HONORÉ CYPBIEN DE dit Thorame le jeune** nouvellement prêtre docteur de Sorbon ne avoit fuit sa licence avec distinction et l'évêque de Toulon V Eln CAS TELLANE MAZACGCES Vrlioit de l'élever au rang de ses grands vicaires et de le faire chanoine de sa cathédrale Etant de la maison et société de Sorbonne ainsi que son frère dont nous parlerons ensuite ilenhabitoitaveclui la savante retraite au commencement de nos troubles révolutionnaires où il leur devenoit impossible de résider dans leur église respective Soit que cet asile sacré leur parût trop exposé à la fureur des impies

soit qu'entraînés par un sentiment naturel bien légitime ils voulussent se réunir u un oncle respectable vicaire général d Arles qui demeuroit près de l'église de Saint Sulpice dans la rue du Pot de Fer auprès duquel étoit déjà leur sœur ils vinrent s'établir en son domicile Tous les trois dit un de leurs contemporains l'abbé Bar ruel étoientestimables par leurs la lens connue extrêmement aimables par la douceur delcur caractère et tous les trois étoient également édifiants par leur zèle et par leur piété Mais cet historien s'est trompé quand il les a appelés les trois frères un ami particulier de Jules Honoré Cyprien de Thorame qui est aussi le nôtre ayant su peu de jours après la terrible journée du 10 août 1792 qu'on recherchoit et qu'on emprisonnoit les prêtres non assermentés se hâta après s'être déguisé en laïc d'aller le voir afin de l'avertir du péril et comme pour en juger dans ce qui le concernoit personnellement il commença par lui demander s'il étoit connu pour prêtre dans la section où il se trouvoit Thorame ayant répondu affirmativement notre ami le pressa de ne pas rester dans ce domicile Eh que voulez vous que je fasse répliqua Thorame je ne sais où aller S'il eût pu prévoir des événemens incompréhensibles au premier abord il seroit retourné dans la maison de Sorbonne

qui resta comme une arche de salut au milieu du déluge de sang par lequel Tut inondée lu capitale V SOBBOÏSE Il ne restoit plus à l'abbé de Thorame comme à son frère et à son oncle que le parti de la résignation à la volonté de Dieu et ilss exhortoient ensemble a se soumettre courageusement à ce qu'il lui plairoit de permettre contre eux aux ennemis de son Eglise On ne tarda pas à les arrêter ils furent conduits devant le comité civil de la section du Luxembourg et par le refus de tout serment criminel ils s'y montrèrent dignes du martyre qui les atii mluil A SK P TEUBBE Le comité les fit enfermer dans l'église des Cannes où Thorame le jeune retrouva un de ses intimes amis V RATEAU et puts encouragerencore par la présence du saint archevêque d Arles y Ui i 4.1 Il sentit augmenter sa ferveur à mesure que les circonstance s rapprochement desyeux de sa Foi les récompenses éternelle Le jour du massacre arriva et Thorame loin d'en être troublé le contetnloit avec une douce joie comme celui où la religion alloit triompher par le martyre de ses ministres Il reçut le coup de la mort plein d'une sorte de reconnoissance parce qu'il y trouvoit le bonheur de perdre la vie pour la cause de Jésus Christ et de son Eglise

**PAZERY DE THORAME JOSEPH THOMAS DE prêtre docteur** de Sorbonne sous doyen de la cathédrale de Blois et frère aîné du précédent exerçoit le ministère de la prédication avec autant de succès pour le salut des âmes que pour la gloire de l'Eglise On le vit en 1788 prononcer le Jeudi Saint devant le Roi ce sermon de la Cène que la touchante cérémonie du lavement des pieds par des mains royales rendoit si auguste et son discours fut digne de la circonstance Nous venons de dire comment insermenté de même que son frère il alla demeurer avec lui chez leur oncle dans la rue du Pot de Fer près de l'église de Saint Sulpice et comment ils y furent arrêtés tous les trois peu de jours après la fatale journée du 10 août 1792 Enfermé pareillement dans l'église des Carmes V SEpTEmiBE avec tant d'autres illustres confesseurs de la Foi V DWLAU distingué par les mêmes vertus le même caractère et les mêmes talens que son frère et son oncle il eut droit à la même récompense après avoir souffert la même captivité et reçut avec eux la palme du martyre

**PAZERY PIERRE FBAHCOIS DE oncle des deux précédents étoit vicaire général du très vénérable archevêque d Arles V DOLAO dignitaire sacristain de sa cathédrale et membre du bureau diocésain de cette métropole Collègue de l abbé de Foucauld auprès du même prélat il rédigea**

et signa comme lui le 26 novembre 1790 cette réponse déjà tant admirée que le chapitre d Arles fit à son vénérable archevêque après avoir reçu de lui l Exposition des principes des évêques membres de l Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé PARDOL La persécution l ayant forcé de s éloigner d Arles il étoit venu prendre un domicile près de l église de Saint Sulpice dans la rue du Pot de Fer où il recueillit ses deux neveux avec leur soeur On sait déjà par les articles précédents qu il fut arrêté comme eux en qualité de prêtre insermenté peu de jours après le fatal 10 août 1792 et qu enfermé avec eux dans l église des Carmes il s y trouva réuni à son digne archevêque pour recevoir ensemble la palme du martyre C est par elle que le 2 septembre suivant fut récompensé leur intrépide dévouement à la cause de l Eglise catholique Ces trois Martyrs étoient d une famille de Provence qui a voit fourni de très honorables membres au parlement de cette province On y comptoit encore en 1788 au nombre des conseillers Pierre Symphorien et François Pierre Joseph de Pazery de Thorame PÉBEYRE GÉRALD prêtre vicaire du Boissières dans le diocèse de Cahors sur lequel il étoit né au Roc paroisse de Mareuil refusa le serment de la constitu

tion civile du clergé Voué dès lors à une persécution toujours croissante il ne s en crut pas moins obligé de veiller au salut des catholiques Se trouvant par la nouvelle division de la France sur le département de la Dordogne il fut arrêté et conduit aux prisons de Périgueux en 1793 On l envoya dans les premiers mois de l année suivante à Rochefort pour être déporté au delà des mers V ROCHEFORT Il se vit embarquer sur le navire les Deux Associés Les maux que les déportés y souffroient l eurent bientôt accablé Il mourut le 10 août 1794 à l âge de 38 ans et fut enterré dans l île Madame y G PACTARD et JP PELIB TIER Récollet).

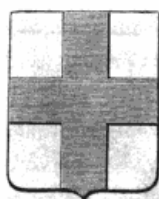
ARMORIAL DÉPARTÉMENTAL.

NOBILIAIRE  
DU  
DÉPARTÉMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

HISTOIRE — GÉNÉALOGIES

PAR

H. GOURDON DE GENUILLAC ET LE MARQUIS DE PIOLENC



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
Palais-Royal, Galerie d'Orléans, 17

DUMOULIN | AUBRY  
Libr-Éd<sup>r</sup>, quai des Grands-Augustins, 43. | Libraire-Éd<sup>r</sup>, rue Dauphine, 16.

1863

p. 139

**PAZERY DE THORAME ARMES** d'azur à la croix d'or cantonnée aux 2 et 3 d'une étoile de même PROVINCE ORIGINALE Provence

SOMMAIRE HISTORIQUE François Pazery reçu secrétaire du roi le 15 octobre 1702 se maria avec demoiselle de Ravel dont il eut postérité Claude François de Pazery seigneur de Thorame fut élu assesseur de la ville d'Aix en 1722 et 1723

L'abbé de Pazery de Thorame vicaire général d'Arles siégea à l'assemblée des États généraux tenue en 1787 Joseph Jérôme Simon André de Pazery figura aux assemblées de la noblesse tenues en 1789 pour l'élection des députés aux États généraux sénéchaussée d'Aix ALLIANCES de Ravel de Cavaillon d'Astier d'Eymard de Lordooet etc REPRÉSENTANTS ACTUELS M Amédée Pazery de Thorame ancien avocat général à la cour d'Aix démissionnaire en 1830 veuf de M<sup>l</sup>e de Grimaldi Bégusse SOEURS Camille Pazery de Thorame mariée à M Camille d'Espagnet maréchal des logis des gardes du corps du roi Charles X N mariée à M Roland de Sillans sous-intendant militaire IÉSIC&NCE Aix